

Réunion du Comité Directeur
Le 29 septembre 2022
Maison des sports de Touraine
Salle Guerard

Personnes présentes : H. BECQUET (en visioconférence), K. BOURREAU, S. DESPLOBAIN, C. DUFOUR (en visioconférence), C. JOLIVET, P. MARC, B. NOWAK, Y. SALUDEN (en visioconférence), F. TEINTURIER (en visioconférence)

Personnes absentes : J. BOCZOWSKI (excusée), C. CHERET (excusée), S. CORDIER (excusée), A. DROBEK (excusé), E. LEFEBVRE (excusé), S. LEFEBVRE (excusée), X. PIQUERAS

Membres du Conseil des sages invités absents : C. BENARD (excusée), J.P. RAMEAU (excusé), P. VERON (excusé), C. WOILLOT (excusé)

Début de réunion : 19H40

- 1) Le compte rendu de la réunion du 23/06/2022 est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.
- 2) RETOUR WEEK-END A MARSEILLE

Pascal MARC a assisté à L'assemblée générale nationale de la saison 2020/2021 s'est tenue le 25/09/2022 à Marseille, le quorum a été atteint, le rapport moral, du secrétaire, du trésorier, le budget prévisionnel de la saison 2021/2022 et le rapport du commissaire aux comptes ont été soumis aux voix et approuvés. La nomination du cabinet du Commissaire aux Comptes pour 2022 à 2027 a également été soumise aux voix et a été approuvée.

Pascal MARC a également été présent au forum des organismes déconcentrés des 24 et 25/09/2022 à Marseille. Pascal MARC précise qu'environ 80 personnes étaient présentes à ce forum. Plusieurs thèmes ont été abordés :

- La nouvelle organisation des assemblées générales, lors des prochaines A.G nationales, elles se feront sans les assemblées générales des commissions qui pourront être faites antérieurement à l'AG fédérale.
- Une conférence a été faite par une intervenante extérieure sur l'économie sociale et solidaire.
- Le C.N.A.S (Conseil National d'Attribution des Subventions) relatif à l'ANS a été renouvelé lors de l'assemblée générale, Pascal MARC informe qu'il faudra faire de même pour le C.T.A.S (Conseil Territorial d'Attribution des Subventions) relatif à l'ANS du Comité Centre.

Remarque de Pascal MARC : cette nouvelle organisation d'assemblée générale ouvre des possibilités.

Réponse de Bernard NOWAK : Ce nouveau format d'assemblée générale aura un impact sur la fréquentation, les assemblées générales des commissions lors de l'AG apportent de la fréquentation.

Pascal MARC poursuit, lors de ce forum des OD, le thème de la parité Hommes/Femmes dans un Comité Directeur sera modifié. Lors de la prochaine mandature en 2024, la fédération devra avoir un Comité Directeur où le nombre d'hommes et de femmes devra être égal, pour les organismes déconcentrés, cela sera pour la mandature 2028.

3) EFFECTIF DU COMITE

Pascal MARC informe des modifications dans l'effectif du Comité Directeur :

- Le Président adjoint, Pascal MONNIER, a donné sa démission le 21/09/2022. Pascal MARC précise que cette démission est due à des contraintes professionnelles et que Pascal MONNIER ne peut plus assurer les fonctions de président adjoint.
 - Alain DROBEK a arrêté sa SCA « Planète plongée » et a créé un club « les amis de planète plongée ». Un courrier a été envoyé le 16/09/2022 par Alain DROBEK où il demande à intégrer le Conseil des Sages du Comité Centre. Pascal MARC précise q' Alain DROBEK a été élu représentant des SCA lors des dernières élections au Comité Centre, il reste élu et peut rester membre au Comité Directeur. S'il souhaite postuler membre au Conseil des Sages, il doit proposer sa candidature, trouver 2 parrains et sa candidature sera soumise aux votes lors de la prochaine assemblée générale.
- Pascal MARC informe que la SCA Odyssée Vert Marine ne reprendra pas l'agrément fédéral pour la saison 2022/2023 car la fosse de plongée de l'Odyssée à Chartres est sortie de la DSP (Délégation de Service Public).

4) GOUVERNANCE FINANCIERE

Pascal MARC présente le comparatif des licences des saisons sportives 2020/2021 et 2121/2022 arrêté au 14/09/22. Lors de la saison 2021/2022, nous avons augmenté de 465 licences, C'est surtout dans la catégorie « jeunes » que l'effectif a progressé.

COMPARATIF DES LICENCES SAISON 2021/2022 et 2020/2021														
licences 2021/2022 comparées à 2020/2021 au 14/09/2022														
	CHER		EURE ET LOIR		INDRE		INDRE ET LOIRE		LOIR ET CHER		LOIRET		TOTAUX	
Saison	saison 20/21	saison 21/22	saison 20/21	saison 21/22	saison 20/21	saison 21/22	saison 20/21	saison 21/22	saison 20/21	saison 21/22	saison 20/21	saison 21/22	saison 20/21	saison 21/22
Adultes	221	238	523	551	215	245	888	978	260	311	973	1168	3080	3491
Jeunes	19	21	44	47	29	36	99	117	7	13	63	79	261	313
Enfants	10	4	12	15	26	20	44	48	0	3	19	23	111	113
Total	250	263	579	613	270	301	1031	1143	267	327	1055	1270	3452	3917
Evolution		5%		6%		11%		11%		22%		20%		13%
Hommes	162	174	388	399	178	195	642	694	191	232	697	823	2258	2517
Femmes	88	89	191	214	92	106	389	449	76	95	358	447	1194	1400
% de femmes	35%	34%	33%	35%	34%	35%	38%	39%	28%	29%	34%	35%	35%	36%

Pascal MARC ajoute que les effectifs vont remonter progressivement, après l'incertitude de l'ouverture de la piscine due à la crise sanitaire de la Covid 19, maintenant, c'est l'incertitude de l'ouverture des piscines due à la crise sur l'énergie.

Pascal MARC poursuit par la présentation des soldes des commissions arrêtée au 31/08/22. Nous constatons que les commissions sont économes. Une précision est apportée sur le budget de la commission médicale et prévention régionale, nous avons alloué un budget à cette commission pour la saison 2021/2022 afin de faire une conférence à la faculté de Tours et apporter des informations relatives aux sports subaquatiques (sur le CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication), les contres indications relative aux sports subaquatiques, où trouver les informations...) aux futurs professionnels de la médecine. Cette conférence n'a pas eu lieu lors de cette saison. Un budget sera à nouveau alloué à la commission médicale et prévention régionale pour la prochaine saison 2022/2023.

solde des commissions au 31/08/2022							
	budget 2022 (comite+ANS+ Conseil régional)	dépenses	recettes	solde rec-dep	solde+budget	SOLDE 31/08/2022	nbre d'écritures comptables du 1/09/2021 au 31/08/2022
apnée	1 200,00 €	4 382,00 €	3 124,00 €	-1 258,00 €	-58,00 €	-58,00 €	25
biologie	800,00 €	350,20 €	302,83 €	-47,37 €	752,63 €	752,63 €	17
nap	2 500,00 €	4 324,52 €	2 391,34 €	-1 933,18 €	566,82 €	566,82 €	29
nev	1 100,00 €	2 654,04 €	1 744,50 €	-909,54 €	190,46 €	190,46 €	39
photo-vidéo	600,00 €	25 505,41 €	24 987,44 €	-517,97 €	82,03 €	82,03 €	55
festival	1 300,00 €	3 775,17 €	4 395,31 €	620,14 €	1 920,14 €	1 920,14 €	55
PSM	400,00 €	205,56 €	96,00 €	-109,56 €	290,44 €	290,44 €	8
psp	1 000,00 €	1 894,77 €	1 139,00 €	-755,77 €	244,23 €	244,23 €	15
souterraine	800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	800,00 €	800,00 €	2
technique	6 000,00 €	44 175,93 €	35 390,25 €	-8 785,68 €	-2 785,68 €	-2 785,68 €	357
tir s/cible	600,00 €	138,10 €	0,00 €	-138,10 €	461,90 €	461,90 €	6
médicale	400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	400,00 €	2
total	16 700,00 €	87 405,70 €	73 570,67 €	-13 835,03 €	2 864,97 €	2 864,97 €	

La trésorerie arrêtée au 31/08/2022 est présentée.

Trésorerie au 31/08/2022	
Solde caisse siège social	408,51
Solde compte courant SG	4081,40
Solde compte livret SG	52838,07
Solde compte courant BP	100554,97
Solde compte CLS association	42836,27
Solde compte crédit mutuel	3633,60
Total	204 352,82

Pascal MARC poursuit par la présentation du projet des budgets alloués aux commissions régionales pour la saison 2022/2023. Ces budgets n'étant pas validés avec les présidents de commissions régionales.

Commission Apnée : 1 000 €
 Commission environnement et Biologie : 800 €
 Commission NAP : 2 000 €
 Commission NEV : 1 200 €
 Commission Photo-vidéo : 600 €
 Festival : 1 300 €
 Commission Pêche sous-marine : 600 €
 Commission PSP : 1 000 €
 Commission Souterraine : 800 €
 Commission Technique : 3 500 €
 Commission Tir sur cible : 600 €
 Commission médicale et prévention : 400 €

Le montant des cotisations régionales pour la saison 2022/2023 des clubs (70 €) et des SCA (84 €) est soumis au vote.

Résultat : voté et adopté à l'unanimité.

La commission régionale de NEV souhaite investir dans un vidéoprojecteur, un ordinateur portable et du matériel de NEV d'EPI (Equipement de Protection Individuel). Concernant l'achat de matériel de NEV d'EPI, cet achat a été validé. Afin d'optimiser le matériel, Pascal MARC propose d'acheter un vidéoprojecteur et de le laisser à La Graule, ainsi ce vidéo projecteur pourrait servir aux formations techniques et aux formations de NEV car ces dernières pourraient être faites à La Graule. Réponse de Christian JOLIVET : Concernant les formations de la commission technique, un vidéoprojecteur n'est pas forcément utile à La Graule. Pascal MARC précise qu'il existe 2 vidéo projecteurs, un à la commission technique et un à la commission environnement et biologie. Le matériel peut être mutualisé. Concernant l'ordinateur portable, Yannick SALUDEN apporte la précision suivante, pour la saisie des données lors des compétitions des commissions apnée et nap nationales, un système d'enregistrement existe et est délégué aux commissions régionales d'apnée et de nap. Lors des compétitions de NEV régionales, il faut qu'une personne se déplace avec son ordinateur portable avec le système « naïade » pour l'enregistrement des données de la compétition. A chaque fois, il faut rembourser les frais de déplacement, hébergement et restauration de cette personne. De plus pour utiliser le système « naïade », il faut le logiciel « Access ». Yannick Saluden ajoute afin de limiter le coût financier à chaque compétition régionale de NEV, il faut que la commission régionale de NEV investisse dans un ordinateur portable et du logiciel Access. Afin de faire remonter l'information au niveau national, Pascal MARC suggère qu'il faudrait prendre contact avec le président de la commission NEV nationale et de la personne s'occupant de l'informatique et de l'enregistrement des données lors des compétitions nationales de NEV. Pascal MARC demande à Sébastien DESPLOBAIN de faire de la recherche, pour qu'il fournisse un devis pour un ordinateur portable et le logiciel Access.

Pascal MARC informe que le C.T.A.S (Conseil Territorial d'Attribution des Subventions) relatif à l'A.N.S du Comité Centre doit être renouvelé. Un tirage au sort sera effectué lors de la prochaine AG du Comité Centre du 19/11/22.

A la fédération, le C.N.A.S (Conseil National d'Attribution des Subventions) relatif à l'A.N.S est composé de 5 personnes (le DTN (Directeur Technique National), d'un salarié de la fédération, d'un membre du Comité Directeur National et de 2 présidents de clubs.

Au Comité Centre, l'actuel C.T.A.S est composé de Pascal MONNIER, Bernard NOWAK et Pierre VERON.

Puisque le C.T.A.S du Comité Centre doit être renouvelé, il devra être composé d'un membre du Comité Directeur ou d'un membre du Conseil des Sages et de 2 présidents de clubs ou de codep.

Anne-Valérie DENIAU enverra un courrier par mail aux présidents de clubs et de codep afin qu'ils puissent présenter leur candidature. La date butoir pour candidater a été fixée au 30/10/22.

Une adresse e-mail spécifique et utilisable par le C.T.A.S devra être créée. Cette adresse e-mail sera créée sur la boîte mail orange du Comité Centre.

5) GOVERNANCE COMMUNICATION

Pascal MARC informe que dans le codep 37, un nouveau club a été créé le 19/09/2022 Les amis de planète plongée N°27370739 et dans le codep 45, un club a été radié le 23/09/2022, Le cours d'eau N°27450733

La prochaine AG du Comité Centre se tiendra le 19/11/2022 à la Maison des sports de Touraine à Parçay-Meslay. Anne-Valérie DENIAU a envoyé le 29/09/22 par mail aux présidents de clubs, de codep, de commissions et membres du Comité Directeur la convocation. Les autres documents relatifs à cette AG seront envoyés ultérieurement.

Le prochain salon de la plongée se tiendra du vendredi 6 au lundi 9 janvier 2023. Pascal MARC a envoyé à la gouvernance La Graule un mail relatif à la présence du stand de La Graule au salon 2023. Suite à ce sondage, 2 personnes ont répondu favorablement (Sébastien DESPLOBAIN et Alain DROBEK) et 4 personnes ont répondu négativement (Hervé BECQUET, Catherine CHERET, Christian JOLIVET et Franck TEINTURIER) à la présence du stand de La Graule au prochain salon de la plongée 2023.

Donc La Graule ne sera pas présente au prochain salon de la plongée 2023.

En revanche, la gouvernance La Graule s'engage à trouver d'autres moyens de communication pour promouvoir La Graule.

Remarque de Bernard NOWAK : La Graule a été présente depuis de nombreuses années au salon, c'était convivial et cela faisait connaître La Graule.

Réponse de Christian JOLIVET : C'est un constat, ce n'est plus un vecteur de communication efficace.

Eric LEFEBVRE a envoyé à la gouvernance communication l'organigramme du nouveau site internet.

Yannick SALUDEN suggère d'ouvrir une page facebook qui présente le Comité Centre.

6) GOVERNANCE LA GRAULE

Bernard NOWAK présente un comparatif sur la fréquentation de La Graule cumulée des saisons 2020/2021 et 2021/2022 en nombre de plongeurs et en nombre de plongées.

Pour la saison 2021/2022 au 31/08/22, nous atteignons 713 plongeurs soit une hausse de 28 % par rapport à la saison précédente à la même période.

SITUATION DES PLONGEURS DE LA GRAULE SUBAQUATIQUE 2022						
	Nbrs de plongeurs			Cumul		
	2021/2022	2020/2021	Evolution	2021/2022	2020/2021	Evolution
Septembre	62	86	-28 %	62	86	-28 %
Octobre	56	75	-25 %	118	161	-27 %
Novembre	80	0	#DIV/0!	198	161	23 %
Décembre	36	10	260 %	234	171	37 %
Janvier	48	24	100 %	282	195	45 %
Février	25	38	-34 %	307	233	32 %
Mars	82	86	-5 %	389	319	22 %
Avril	42	0	#DIV/0!	431	319	35 %
Mai	85	71	20 %	516	390	32 %
Juin	94	84	12 %	610	474	29 %
Juillet	76	62	23 %	686	536	28 %
Août	27	22	23 %	713	558	28 %

Pour la saison 2021/2022 au 31/08/22, nous atteignons 1 506 plongées, soit une hausse de 10 % par rapport à la saison précédente à la même période.

SITUATION DES PLONGEES DE LA GRAULE SUBAQUATIQUE 2022						
	Nbrs de plongées			Cumul		
	2021/2022	2020/2021	Evolution	2021/2022	2020/2021	Evolution
Septembre	134	185	-28 %	134	185	-28 %
Octobre	104	213	-51 %	238	398	-40 %
Novembre	191	0	#DIV/0!	429	398	8 %
Décembre	55	10	450 %	484	408	19 %
Janvier	101	48	110 %	585	456	28 %
Février	20	54	-63 %	605	510	19 %
Mars	149	152	-2 %	754	662	14 %
Avril	109	0	#DIV/0!	863	662	30 %
Mai	195	226	-14 %	1058	888	19 %
Juin	239	363	-34 %	1297	1251	4 %
Juillet	91	91	0 %	1388	1342	3 %
Août	118	32	269 %	1506	1374	10 %

Bernard poursuit par la présentation de nombre de plongées par club arrêtée au 31/08/2022. Bernard NOWAK indique également le nombre de clubs venant à La Graule par codep.

Pour le codep 18 : 4 clubs viennent sur 5
 Pour le codep 28 : 1 club vient sur 11
 Pour le codep 36 : 3 clubs viennent sur 6
 Pour le codep 37 : 5 clubs viennent sur 18
 Pour le codep 41 : 2 clubs viennent sur 6
 Pour le codep 45 : 8 clubs viennent sur 24
 Des clubs extérieurs au Comité Centre viennent également à La Graule.

dep	clubs	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	total
18	Berry plongée			21	17	12			15			8		73
18	Bourges plongée							4				26		34
18	CSA sub										4			0
18	Beffes aquatique club									18				18
18	L'Yèvre de mer plongée		18									10		28
28	Subaqua club de chartres	39		34										73
28	CS de dreux vernouillet													0
28	Subaqua dunois													0
28	Subaqua club vernouillet													0
28	C.de plongée bonnevalais													0
28	Nautique Club Voveen													0
28	Perche plongée													0
28	Odyssee Vert marine (SCA)													0
28	Bonneval Aqua Palmes													0
28	La palme eurlienne													0
28	La palme courvilloise													0
36	C. subaquatique chatillon													0
36	C. subaquatique issoudun													0
36	C. subaqua chateauroux	20					9							29
36	C. de plongée du blanc													0
36	US Argenton section sub		8		8		11		9	8				44
36	Bulles Plongée Issoudun											8	6	14
37	Subaquatique lochois				10									10
37	Touraine plongée													0
37	Chinon plongée													0
37	Confluence plongée													0
37	Subaquatique renaudine													0
37	Plongée club jocondien			21										21
37	ARAS													0
37	cap tours nord plongee										4			4
37	Eso Subaquatique													0
37	ACA plongée													0
37	SAS NAP													0
37	Abyss Plongée													0
37	USC NAP													0
37	Aqualibre													0
37	USC Subaquatique			21										21
37	TOURS NAP													0
37	planète plongée (SCA)										8			8
37	L'Homme volant 37													0
41	Club sub de bois													0
41	AAJB			4		29							48	81
41	Salbris plongée									12	8			20
41	PERLE													0
41	AS roto sport plongée													0
41	Vendôme plongée													0
45	Centre Subaquatique Orléanais	15	18	30				28			16			107
45	USM montargis plongée													0
45	Triton's club									12				12
45	Subaquatique Club Saranais							10						10
45	Beaugency plongee								36					36
45	AS gien plongée													0
45	Groupe Plongée Chapellois			12										12
45	La palme chalettoise													0
45	Club castelneuvien													0
45	Eau vive plongée orléans													0
45	Sport amilly plongée													0
45	ASS parfums des mers													0
45	Ars en eau													0
45	Dampierre en burly Plongée		11								6	6	18	41
45	Les Palmiers du Gatinais													0
45	Bulles du Loiret										7			7
45	Les Palmiers des Bordes Loire													0
45	CASPER													0
45	US sportive orléanaise apnée													0
45	Jargeau abysse			12										12
45	Antipelle													0
45	Squilles													0
45	Le cours d'eau													0
45	Plaisir et Passion de la plongée													0
autres	autres													0
	ASPTT limoges													0
	compier de chateauroux	20	20		20	60		40						160
	codep 94													0
	club la plongée chauvinoise													0
	club CIPSM													0
	club du PAM													0
	commission technique	30	26	36				52	30	72	99			345
	commission apnée		3							34	56		46	139
	club montluçon plongée													0
	club sud creusois													0
	club de plongée d'égleton													0
	codep 03													0
	club ECMS													0
	individuel											8		8
	club asptt													0
	codep 37													0
	club de clermont ferrand													0
	codep 23													0
	codep 18		10											10
	codep 45													0
	club de moulin							3						3
	Léopard club							12						12
	club de la scoterraine								19	33		10		62
	club montluçon plongée										31			31
	club ESN											9		9
	Total	134	104	191	55	101	20	149	109	195	239	91	118	1506

Bernard NOWAK informe des réparations en cours et des investissements à faire à La Graule.

Concernant le compresseur bleu, la commande électrique a brûlé et il a été remis en état.

Concernant le compresseur vert, le moteur est hors d'usage. Il est à La Graule depuis 25 ans et ce compresseur est à remplacer.

Bernard NOWAK ajoute que ces dégradations sont peut-être dues à l'orage.

Pascal MARC demande de regarder dans le contrat d'assurance de La Graule si les bris de matériel sont couverts par l'assurance.

Bernard NOWAK a demandé à l'entreprise Bigata une estimation du coût du remplacement du compresseur vert, le montant total (compresseur, transport, main d'œuvre) atteint 24 700 €.

Remarque d'Hervé BECQUET : Il faut certes changer le compresseur mais également demander un devis pour un contrat de maintenance.

Bernard NOWAK a fait de la recherche pour changer le compresseur du bulleur.

Chez Bigata, le coût d'un compresseur à vis est d'environ de 5 000 € et le coût d'un compresseur à piston (en fonte, avec cuve de 10 litres et pressostat) est de 2 600 €.

Chez l'entreprise Bigata, concernant les délais d'approvisionnement, ils sont :

Pour le compresseur Bauer : de 17 à 20 semaines.

Pour le compresseur du bulleur : de 3 à 4 semaines.

Pascal MARC se renseignera à l'entreprise AirFlux, et demandera un devis pour le compresseur du bulleur.

Pascal MARC précise que le contrat de maintenance devra inclure, une visite annuelle, 2 dépannages (hors pièces) et la formation d'un utilisateur.

Une demande de subvention sera faite au Conseil Régional du Centre Val de Loire pour le compresseur Bauer et le compresseur du bulleur. Anne-Valérie DENIAU effectuera cette demande lorsque les devis des 2 compresseurs seront envoyés au Comité Centre.

Concernant le portable de Cyril CASSEL, depuis 12/2017, nous avons un contrat avec SOSH. De plus son téléphone portable est hors d'usage. Ce contrat va être résilié et Cyril CASSEL aura un nouveau téléphone portable. Pascal MARC s'est renseigné et a demandé un devis chez Bouygues télécom pour un téléphone portable et un forfait d'abonnement. Le coût du téléphone portable est de 193 € et le coût du forfait téléphonique est de 9 € par mois pendant 1 an, puis de 20 €.

Pascal MARC demandera la portabilité du N° de téléphone portable déjà existant de La Graule.

Cet achat relatif au portable et au forfait téléphonique est soumis au vote : voté et adopté à l'unanimité.

Actuellement à La Graule, 2 bouteilles d'oxygène de l'entreprise Air liquide sont en service. Pascal MARC informe que cela coûte plus cher quand nous n'utilisons pas le nitrox que quand nous l'utilisons, car nous devons payer la location et l'immobilisation de la bouteille. Pascal MARC suggère qu'il faudrait arriver à avoir à La Graule 1 bouteille en service, pour cela il faudrait changer la bouteille quand elle arrive à 40 bars. Remarque de Christian JOLIVET : Pour faire cela, il faudrait faire l'acquisition à La Graule, d'un véhicule de service.

7) GOVERNANCE SPORTIVE

Yannick SALUDEN informe qu'il a reçu des commissions sportives régionales (NEV, NAP et Apnée), le calendrier des formations et compétitions de la saison 2022/2023. Seule la commission régionale de PSP ne l'a pas fourni. Pascal MARC demande d'envoyer aux membres du Comité Directeur les budgets des actions prévisionnelles de la saison 2022/2023.

8) GOVERNANCE CULTURELLE

La 19^{ème} édition du festival « images de l'eau delà » se tiendra du 25 au 27/11/2022 à la chapelle St Mesmin. Il est en cours de préparation.

9) GOVERNANCE COMMISSION TECHNIQUE

Christian JOLIVET annonce que durant cet été 3 stagiaires MF2 ont été reçus à leur examen MF2 (Moniteur Fédéral 2ème degré), (Vincent PROD'HOMME et Thomas CHAMDAVOINE) à la session de juillet d'Hendaye et (Vincent NICOLAS) à la session de septembre de Niolon. Agnès BUSHSENSCHUTZ est désormais MFEH2 (Moniteur Formateur d'Enseignant pour pratiquant en situation de Handicap 2ème degré). Pour la saison sportive 2022/2023, la commission technique régionale a démarré ses stages et formations des cursus :

- niveau 4 guide de palanquée (théorie niveau 4, mise en situation niveau 4, stage et examen niveau 4 en mer et à La Graule).
- MF1 (stage initial mf1, MC 6-20 mètres et MC 20-40 mètres, théories complémentaires MF1, mise en situation MF1 à la Graule et en mer, stage et examen MF1 à La Graule).
- MF2 (mise en situation MF2 à La Graule et en mer et théories complémentaires MF2).
- Handisub (EH1 (Enseignant pour pratiquant en situation de handicap modéré) et EH2 (Enseignant pour pratiquant en situation de handicap majeur)).

Le colloque des moniteurs de la commission technique se tiendra le 21/01/23 à la maison des sports de Touraine à Parçay Meslay et aura pour thématiques, la décompression, l'usage des ordinateurs de plongée, le rajeunissement de la filière plongée.

Concernant la commission technique régionale, pour la saison 2022/2023, Christian JOLIVET précise qu'il a présenté des budgets prévisionnels pour des actions sur les cursus MF1, niveau 4 guide de palanquée, cadres handisub, secourisme Antéor (ANimer l'apprentissage des Techniques d'Oxygénothérapie-Réanimation), Sport-Santé et pour le colloque des moniteurs. Un budget de 3 400 € a été demandé au Comité Centre.

10) CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

Les prochaines réunions de Comité Directeur seront :

- Le 20/10/22 à 19H30 à la Maison des Sports de Touraine. Elle sera élargie aux présidents de commissions régionales.
- Le 19/11/22 à 11H30, le jour de l'AG du Comité Centre à la Maison des Sports de Touraine.

11) TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Christian JOLIVET :

Suite aux propos de Jean-Pierre RAMEAU tenus lors de la réunion du 5 mai 2022, Christian JOLIVET exerce son droit de réponse.

Bernard NOWAK :

Suite à l'intervention de Christian JOLIVET, Bernard NOWAK demande à Christian JOLIVET, pourquoi, actuellement, il y a moins de candidats inscrits aux examens (niveau 4 et MF1) de la commission technique régionale du Centre, qu'avant où il était lui-même président.

Réponse de Christian JOLIVET : Puisque qu'il en ait ainsi, vous vous débrouillerez sans moi. Christian JOLIVET part en claquant la porte.

La réunion se termine agréablement par un buffet froid.

Fin de la réunion : 22H10

Le Président
Pascal MARC

Le Secrétaire
Eric LEFEBVRE